

# PARIS : Le fonds de formation de l'artisanat atteint du syndrome RSI

PARIS : Le fonds de formation de l'artisanat a prévenu : à partir du 15 mars 2019, plus aucune demande de formation d'un professionnel de l'artisanat ne sera prise en charge, faute de financement.



Le problème ne relève pas du niveau de cotisation des artisans mais d'un remake du » bug » informatique de type RSI avec l'effacement informatique de 170.000 cotisants.

Les professionnels indépendants sont-ils maudits par l'informatique ? Après les 100.000 cotisants perdus dans la boucle informatique lors de la création du RSI en 2008, ce

sont 170.000 artisans qui ont été informatiquement effacés des fichiers en 2018 lors du transfert de la DGfip à l'URSSAF de la collecte des cotisations destinées à la formation des professionnels de l'artisanat.

La situation est gravissime car elle prive près d'1,4 million de professionnels de leur droit à formation dans un contexte où le gouvernement définit ce sujet comme prioritaire.

A ce stade, malgré les alertes lancées et les démarches engagées par le Syndicat des Indépendants pour obtenir des garanties de la part des pouvoirs publics, la date du 15 mars reste celle à partir de laquelle le FAFCEA (Fonds d'Assurance Formation des Chefs d'Entreprises Artisanales) suspendra toute prise en charge de formation.

Seuls 32 millions d'euros sont en jeu pour éviter de connaître de nouveau une vague de mécontentement identique à celle connue du temps du RSI.

Le Syndicat des Indépendants en appelle en conséquence à la mobilisation urgente des pouvoirs publics pour qu'il n'y ait aucune rupture dans la capacité et le droit à formation des professionnels de l'artisanat. «

### **À propos du Syndicat des Indépendants :**

**Créé en 1993, le Syndicat des Indépendants (SDI) est la seule organisation interprofessionnelle patronale apolitique et financièrement indépendante dédiée à l'ensemble des entreprises de moins de 20 salariés, à savoir les TPE (Très Petites Entreprises) et PME (Petites et Moyennes Entreprises). Le SDI représente aujourd'hui 25 000 dirigeants, commerçants, artisans et professions libérales.**